

Compte Rendu du Conseil des Enseignements

10 avril 2009

Membres présents : C. Barrière, T. Beau, F. Casse, M. Cazayous, C. Coste, A. Derode, E. Huguet, L. Lanco, I. Nikolic, N. Pottier, V. Repain, G. Rousset, A. Sacuto et L. Valentin

Invité : A. Ponton

1) Spécialité Acoustique et Fluide

Le CENS a débuté par la présentation de A. Ponton de la spécialité Acoustique et Fluide qui a été remodelée suite au désengagement de Paris 11. La spécialité qui initialement comportait 3 parcours recherche et 2 parcours professionnels se recentre aujourd'hui sur 2 parcours recherche (physique de la matière molle et Acoustique Physique) et un parcours professionnel (capteurs et contrôle non destructifs à ultrasons). Le détail de ces nouveaux parcours est donné en Annexe 1.

Le conseil des enseignements unanime approuve la nouvelle structure et les nouveaux parcours de la spécialité Acoustique et Fluide.

2) Relations Inter-universitaires et extra-universitaires

Le conseil des enseignements s'inquiète de la tendance (favorisée par l'autonomie des universités) à la diminution du nombre des co-habilitations inter universitaires et du repliement des formations sur elle-même. Il en va de même des relations Ecoles /Universités qui deviennent de plus en plus difficiles à nouer. Par exemple, Luc Valentin signale que les écoles d'ingénieurs bien qu'intéressées restent réticentes à s'associer à la nouvelle formation Master Ingénierie Physique des Energies (IPE).

3) Equipement pédagogique

Les crédits d'équipements pédagogiques (à hauteur de 500 k€ pour l'ensemble des UFRs) seront bientôt disponibles. En conséquence, il est demandé aux responsables de filière de prévenir les équipes enseignantes de préparer leurs demandes. Le Conseil des enseignements devra très prochainement lancer un appel d'offre auprès des équipes enseignantes et organiser un conseil dédié au classement des demandes.

4) Calendrier de rattrapage des examens

Arnaud Derode présente le calendrier de rattrapage des cours pour l'ensemble des filières du L3 au M1 pour la période du 27 avril au 20 mai 2009 (en Annexe 2). Ce calendrier est conçu pour libérer le jeudi après-midi et dans la majorité des cas le mardi après-midi afin de permettre la poursuite de la mobilisation.

Toutefois on peut envisager de libérer des journées complètes si l'on décide de dispenser des cours en soirée.

5) Sessions d'examen de fin d'année

Malgré nos demandes répétées auprès du CEVU, d'aménager le calendrier des sessions d'examens de fin d'année pour prendre en compte les journées de mobilisation et la spécificité de nos formations du second semestre (stages de recherche ou d'entreprise), le calendrier diffusé le 7 avril reste incompatible avec l'organisation des stages, en particulier, les dates de départ en stage pour lesquelles nous nous sommes fermement engagés auprès des étudiants.

Le conseil des enseignements unanime demande donc que les aménagements soient considérés et il compte entamer des démarches pour cela.

6) Organisation de la rentrée 2009

L'ensemble des responsables de filières sont invités à prendre contact très rapidement avec T. Beau et F. Casse pour établir les maquettes de rentrée. Il est rappelé aux responsables de filière de L1 et L2 en particulier qu'ils doivent communiquer au plus vite la liste des enseignements de physique qui deviennent optionnels pour les formations extérieures et indiquer au plus prêt, la réduction du volume d'heures correspondante. De même, la réduction des effectifs doit être prise en compte. Les options de L2-S4 d'électricité usuelle et de notion de statistiques sont supprimées par manque d'effectif à la rentrée 2009.

La Licence professionnelle Techniques Physiques des Energies (TPE) et Master Ingénierie physique des énergies (IPE) seront mises en place à la rentrée 2009 de même que les nouveaux parcours de Master 1 du Magistère de Physique et de Physique des Matériaux et Applications. Enfin la première année de l'Ecole Polytechnique Universitaire sera aussi mise en place à la rentrée 2009.

7) Changement de présidence du conseil des enseignements.

Alain Sacuto, élu directeur de l'UFR de Physique quitte la présidence du conseil des enseignements. Christophe Barrière se propose de le remplacer. Eric Huguet manifeste le souhait de seconder Christophe Barrière.

Le conseil des enseignements propose donc au conseil d'UFR de présenter Christophe Barrière comme président et Eric Huguet comme vice président du conseil des enseignements.

8) Bilan et Perspectives.

Le plan quadriennal 2009-2012 est à présent en bonne voie pour être complètement mis en œuvre à la rentrée 2009 avec ses deux nouvelles formations professionnelles (L3 pro énergie et M1 pro énergie) et l'Ecole Polytechnique Universitaire qui prendra son envol en 2010. Le plan quadriennal met en particulier l'accent sur la réussite en licence avec un cours de remise à niveau dès la rentrée en L1 et un renforcement des bases et de la physique expérimentale. Au niveau du L3, un nouveau parcours a été créé : Physique des Matériaux et Applications. Ce nouveau parcours (qui remplace le parcours physique) propose une alternative au parcours Recherche du Magistère de Physique de Paris 7.

Concernant les ATERS, le CENS teste un nouveau statut des ATERS qui a pour objectif de placer au même niveau d'attractivité les postes d'ATERS et les postes de post-doctorats (pour plus de détail voir CR du CENS du 11/01/08).

Parmi les chantiers que le CENS devra aborder dans un proche avenir on peut citer (la liste n'est pas exhaustive) :

- Le renforcement des M2 à Paris 7
- L'évaluation des enseignements
- L'organisation des enseignements pour les chercheurs CNRS et CEA volontaires.
- La réduction du nombre d'heures de cours par semaine (25 h/semaine aujourd'hui) pour permettre le développement progressif du travail personnel du L1 jusqu'au M2. 15 heures de cours pourrait être l'objectif
- La réduction globale pour tous à 150 heures de notre service d'enseignement.